

GUIDE DE LA CANTINE SCOLAIRE DE ST TRIVIER SUR MOIGNANS



1- Situation

Le restaurant scolaire se situe dans le bâtiment communal à côté de l'école primaire. Il est géré par une association de parents d'élèves appelée « **MA CANTINE UTINGEOISE** ».

2- Fonctionnement

La cantine scolaire fonctionne les jours où l'école est ouverte, à savoir le lundi, mardi, jeudi et vendredi, exceptionnellement le mercredi. Elle est ouverte aux enfants scolarisés à l'école maternelle et primaire de Saint Trivier sur Moignans dont les parents se sont acquittés de la cotisation annuelle.

Le repas est pris de 11 h 20 à 13 h 20 en deux services : Les enfants du CP au CM1 mangent au premier, les petits et les CM2 au second. Régulièrement des repas à thème sont organisés (menu, décoration, activités) et les anniversaires sont fêtés 1 fois par mois autour d'un gâteau fait maison.

- *Si vous êtes volontaire pour participer à nos menus à thème, vous êtes les bienvenus ! (contact page 2)*

Les menus sont consultables sur le site de la Mairie, sur le site de réservation des repas et par affichage à l'entrée des 2 écoles.

3- Le Personnel

L'encadrement et la surveillance de la cantine sont assurés par des personnels de la Mairie (ATSEM) et une aide en salle employée par l'association.

Une cuisine traditionnelle maison avec des produits locaux est confectionnée par une cantinière employée par l'association.

4- Inscription / Tarifs

L'adhésion à la cantine est obligatoire, que la fréquentation de l'enfant soit régulière ou occasionnelle. Le montant de cette cotisation annuelle s'élève à **15 euros** par famille pour l'année 2017-2018. Elle est effective à réception du dossier complet :

- Fiche d'inscription renseignée
- Règlement de la cotisation
- Inscription sur le site internet (www.periscolaire.fr)

Les réservations de repas se font par le biais du site internet. Pour les parents ne disposant pas d'internet, des feuilles mensuelles seront transmises par l'intermédiaire de l'école et la saisie informatique sera effectuée par l'association.



5- Tarification

Pour l'année 2017/2018, le prix du repas est de :

- 3,90 euros ou
- 7 euros pour les réservations hors délais (moins de 5 jours ouvrables).

6- Nos méthodes

- Déjeuner dans le respect et le calme
- Faire goûter de tout à tous
- Ne pas forcer

7- Contact

Pour permettre un dialogue entre le bureau et les parents, **un passeport cantine** est mis en place pour les enfants du primaire. Ce livret renseigné par les membres du bureau et en accord avec les ATSEMS rappellera les règles de vie à la cantine et rapportera le comportement de l'enfant. Il sera transmis avant les vacances scolaires et devra être rendu dès le retour de l'élève à l'école. Les parents pourront s'ils le souhaitent en retour écrire sur ce document.

Si vous avez besoin de nous joindre :

- Par mail : macantineutingeoise@gmail.com
- Le restaurant scolaire : 04.74.55.82.00
- La présidente : Mme GIVRE Laure 06.73.44.79.80

Statuts, règlements intérieurs et menus sont consultables sur le site internet de la Mairie : <http://www.mairie-sainttriviersurmoignans.fr/>

